



3 ans d'exploitation de la station bioGNV à Lasse et perspectives de développement du réseau en Maine-et-Loire



Les 3 ans de la station bioGNV à Lasse

1. L'histoire de BVér

Située sur l'Anjou Actiparc de la Salamandre, sur la commune de Noyant-Villages (commune déléguée de Lasse), la station BVér répond à une logique d'économie circulaire et de décarbonation du territoire.

La station distribue du Gaz Naturel pour Véhicules (GNV), carburant propre et à faible empreinte carbone sous la forme bioGNV comprimé (bioGNC) qui est produit grâce à la méthanisation. Deux unités de méthanisation, portées par des groupements d'agriculteurs à proximité (Noyantais et Baugeois), alimentent le réseau de distribution de gaz qui dessert notre station GNV.

La station bioGNV est ouverte aux entreprises et aux particuliers depuis le 19 septembre 2022 24h/24 7j/7.

Principalement destinée aux poids lourds et aux flottes professionnelles qui peuvent bénéficier de badges abonnés via la signature d'un contrat, elle accueille également le grand public grâce à un système de paiement par carte bancaire. Elle permet aux acteurs économiques et aux collectivités de participer à la transition énergétique, en convertissant leurs flottes de véhicules au bioGNV (transport de voyageurs et de marchandises, collecte des déchets, travaux publics et logistique). Des contrats à prix dégressifs sont proposés pour les professionnels. Equipée aujourd'hui de deux pistes, elle pourra à l'avenir en accueillir une 3ème si la fréquentation le nécessite.

Cet investissement d' 1,2 million d'euros a reçu le soutien de la Région Pays de la Loire à hauteur de 150 000 €.

2. BVér aujourd'hui

Avec des ventes en progression régulière depuis son ouverture, la station délivre aujourd'hui environ 240 000 kg annuels de bioGNV (soit l'équivalent de 8 poids lourds quotidiens) et avitaille des acteurs pour la plupart locaux et variés : transport de déchets vers l'usine d'incinération du SIVERT, transport de marchandises, transport de scolaires ou voyageurs sur les lignes de la Région, entreprises des travaux publics, transport de matières pour la méthanisation ou bennes à ordures ménagère de Baugeois-Vallée, L'Anjou Vert Communauté.



©Altitude-shoot production - Romain Watier

3. Focus sur Baugeois-Vallée, L'Anjou Vert Communauté et les véhicules

Transition énergétique : les collectivités locales misent sur le bioGNV pour verdir leur flotte.

Engagée dans une démarche de développement durable, Baugeois-Vallée, L'Anjou Vert Communauté, poursuit sa transition énergétique en modernisant sa flotte de véhicules. La collectivité a ainsi investi dans six nouveaux véhicules de collecte des déchets. Plus silencieux et maniables, ces véhicules offrent une autonomie suffisante pour assurer l'ensemble des tournées sur le territoire.

D'ici 2028, l'ensemble du parc de ce service passera au 100 % bioGNV, un carburant plus propre qui permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en améliorant la qualité de l'air. Après avoir acquis déjà 2 véhicules légers, l'effort d'investissement se poursuit avec l'arrivée prévue d'un petit utilitaire supplémentaire en 2026.

Cette stratégie s'inscrit dans une volonté forte de construire un territoire plus vert, tourné vers l'avenir et soucieux du bien-être des générations futures.

L'élan est collectif : la commune de Baugé-en-Anjou a déjà intégré deux véhicules légers à sa flotte et envisage l'achat de véhicules au bioGNV pour les livraisons de repas de la future cuisine centrale.

Le Syndicat Intercommunal d'Énergie de Maine-et-Loire (SIEM) a également fait le choix de véhicules légers pour ses déplacements. Quant à la commune de Noyant-Villages, elle mène actuellement une réflexion autour de l'adaptation de sa flotte, située à proximité immédiate de la station bioGNV.

La collaboration avec DIAN (Distribution Industrielle Automobile Nantaise) et Scania

Accompagner au changement est dans l'ADN de l'entreprise DIAN (Distribution Industrielle Automobile Nantaise) depuis de nombreuses années. Son objectif est d'accompagner les collectivités et d'être acteur en se positionnant comme un éclaireur sur les questions de la transition énergétique.



La demande :

La Communauté de communes Baugeois-Vallée nous a fait part du projet de création d'une station bioGNV alimentée par un méthaniseur local, les élu(e)s souhaitaient également pouvoir remplacer une partie des véhicules de collecte de déchets fonctionnant au diesel par des véhicules avitaillés par la station bioGNV.

La réponse :

En nous appuyant sur les données d'exploitation des véhicules existants mais aussi grâce à l'expérience acquise avec d'autres collectivités, nous avons pu bâtir un projet en trois étapes :

- 1/ S'assurer de la faisabilité technique pour que les nouveaux véhicules puissent garantir aux utilisateurs de pouvoir travailler à minima dans les mêmes conditions qu'avec les véhicules à remplacer.*
- 2/ S'assurer de la capacité des véhicules à avoir une autonomie suffisante pour assurer les tournées.*
- 3/ Déterminer les coûts d'utilisation des nouveaux véhicules pour que la collectivité puisse disposer des éléments nécessaires à la validation du projet.*

Les premiers échanges ont eu lieu fin 2021, la mise en service des véhicules a eu lieu à l'été 2023. Les retours que nous avons après deux ans d'exploitation sont très favorables et nous sommes fiers d'avoir pu participer à ce bel exemple d'économie circulaire.



©Baugeois-Vallée

Perspectives de développement du réseau en Maine-et-Loire

1. Le réseau de stations bioGNV se densifie

Deux stations sont venues compléter le maillage entamé depuis plusieurs années en Maine-et-Loire :

- En 2023, la station Mauges BIOGNV, implantée dans la zone industrielle du Tranchet, à La Pommeraye, commune déléguée de Mauges-sur-Loire.
- En 2024, la station GNV/bioGNV Anjou BioGNV de Saint-Léger-de-Linières, implantée dans le Parc d'activités de l'Atlantique, à l'Ouest de l'agglomération angevine.

Ainsi, le Maine-et-Loire compte à ce jour 6 stations (à La Pommeraye, Cholet, Saumur, Lasse, Saint Barthélemy d'Anjou, Saint-Léger-de-Linières) et d'autres projets sont à l'étude dans le département.

STATIONS BIOGNV ALTER ENERGIES



Trois filiales
d'exploitation
différentes :



Avec un maillage existant intéressant et toujours en développement, l'existence d'une gamme complète de véhicules, et la production de biométhane qui augmente, le bioGNV est un écosystème fiable et crédible pour permettre dès maintenant à tous les acteurs économiques de décarboner leurs transports.

2. Une interopérabilité renforcée

Un partenariat est mis en place entre les 3 stations « publiques » : BVér à Lasse, Mauges Bio-GNV à la Pommeraye et Anjou BioGNV à St Léger-de-Linières qui ont décidé de s'allier pour proposer une interopérabilité renforcée entre leurs stations.

Pour les clients professionnels, la mise en place d'un contrat d'abonnement donne accès à des prix dégressifs en fonction du volume de consommation. Mais jusque-là il fallait contractualiser auprès de chaque station. Avec la mise en place de ce nouveau contrat en interopérabilité, les entreprises s'abonneront directement aux 3 stations. Cela leur permettra de facto de s'avitailer dans les 3 stations à Lasse, La Pommeraye et Saint-Léger-de-Linières avec un seul et même badge.

Ce nouveau contrat n'interfère pas dans la fixation du prix du carburant géré indépendamment par chaque exploitant. En revanche ce service, vient simplifier les démarches et permet plus facilement aux transporteurs de faire le plein au gré de leurs déplacements.

3. Signature du 1er contrat avec l'entreprise Brangeon

Ce 12 septembre 2025,

- Philippe Chalopin, Président de BVér
- Marie-Jo Hamard, Présidente d'Alter Énergies
- Luc Pelé, Président de Mauges Énergies

ont signé le **1^{er} contrat en interopérabilité**

avec l'entreprise Brangeon Transports et logistique, représentée par David Bazanté - responsable coordination et gestion de projets.



Acteur engagé dans la transition énergétique du transport

Le Groupe Brangeon est une entreprise familiale et indépendante spécialisée dans le transport, son activité historique depuis 1919, et s'est diversifiée en logistique, collecte, valorisation et recyclage. Fort de 1 600 collaborateurs et de 80 sites répartis dans 18 départements, le Groupe a réalisé en 2024 un chiffre d'affaires de 278 M€.

Avec un parc de 580 poids lourds, dont 22 % roulent déjà aux énergies alternatives (biogaz, gaz, B100, électrique), Brangeon accélère la décarbonation de sa flotte avec un objectif clair : 40 % de ses achats annuels réalisés en motorisations alternatives. Le biogaz occupe une place stratégique dans ce mix énergétique, à condition de pouvoir compter sur un maillage territorial de stations adaptées.

« *Le développement de stations biogaz comme celle-ci est déterminant* », souligne David Bazanté, responsable coordination et gestion de projets. « *Elles nous permettent de proposer à nos clients des solutions de transport toujours plus vertueuses et moins émissives. La progression de nos pleins sur cette station en témoigne : 78 en 2023, 119 en 2024 et déjà 275 au 30 juillet 2025.* »



Prises de parole des élus

Philippe Chalopin, Président de BVér



« Nos territoires ont résolument choisi de s'engager dans la transition énergétique, et la création d'une station bioGNV s'inscrit pleinement dans cette ambition. Toutefois, nous devons relever un double défi : rester compétitifs et renforcer notre attractivité. Pour y parvenir, il est essentiel de faciliter l'accès à nos stations. La simplification des démarches d'abonnement grâce à un badge unique constitue une première avancée significative. Certes, chaque structure demeure autonome, notamment dans la fixation des tarifs, qui reflètent les spécificités de chaque territoire. Mais permettre l'avitaillement indifféremment dans l'une des trois stations représente un véritable progrès. Cette mutualisation renforce non seulement l'attractivité de nos infrastructures bioGNV, mais encourage également le recours accru au gaz vert. »

Marie-Jo Hamard, Présidente d'Alter Énergies



« Quand on se lance dans la transition écologique, il faut avoir du courage et de la volonté. Alter Energies s'implique dans le développement de la filière du biogaz local via 7 unités de méthanisation, mais aussi pour les mobilités durables. Aujourd'hui nos 3 stations bioGNV en service (à Lasse, Saint Léger-de-Linières et La Pommeraye) font une alliance forte que je tiens à saluer. La mise en place du contrat en interopérabilité vient simplifier l'usage pour les professionnels. Notre ambition est de développer un réseau de stations bioGNV qui permette un maillage cohérent du territoire départemental. Convaincus que c'est avec un service de proximité, que les transporteurs pourront s'engager sereinement dans la transition énergétique. Nous étudions actuellement de nouveaux secteurs potentiels

notamment dans le choletais et le segréen. »

Luc Pelé, Président de Mauges Énergies



« Dans une démarche de coopération territoriale, l'ensemble de la filière est impliquée dans ces projets, des agriculteurs producteurs de biométhane jusqu'aux transporteurs et industriels, avec la collaboration des collectivités, sans oublier la participation des gestionnaires de réseaux pour trouver des solutions techniques et aboutir à un écosystème cohérent. Ces projets structurent notre feuille de route pour décarboner la mobilité et plus particulièrement la mobilité lourde et le transport de voyageurs. La montée en charge des livraisons de bioGNV sur nos stations depuis leur mise en service démontre la dynamique à l'œuvre sur ces sujets. Rendre encore plus accessible cette solution grâce à l'interopérabilité

vient renforcer cet élan. La signature d'un 1er contrat commun entre toutes nos stations et l'entreprise Brangeon, transporteur implanté dans les Mauges avec une envergure nationale constitue une étape importante vers la diffusion de cette solution de mobilité décarbonée. »

A propos des acteurs



Située au cœur de la région des Pays de la Loire, Baugeois-Vallée, L'Anjou Vert Communauté, regroupe sept communes : Baugé-en-Anjou, Beaufort-en-Anjou, La Ménitrie, La Pellerine, Les Bois d'Anjou, Mazé-Milon et Noyant-Villages. Du fait de sa position stratégique à la frontière de l'Ouest et du bassin parisien, et de sa proximité avec Angers, Nantes et Le Mans, le territoire est particulièrement attractif pour les entreprises.

Depuis janvier 2021, la collectivité s'est dotée de la compétence mobilités, lui permettant ainsi d'organiser et de développer des services de mobilités durables sur l'ensemble du territoire à l'exemple de sa station bioGNV. Engagée de longue date dans la transition écologique, elle a adopté un Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dès 2019 qui est un volet important de son projet de territoire.

L'un des axes phare de sa stratégie : favoriser le développement des mobilités pour les 36 000 habitants, 11 000 emplois et 3 000 entreprises de la communauté.

Outre sa flotte déjà partiellement alimentée au bioGNV, Baugeois-Vallée multiplie les initiatives pour encourager les mobilités durables et solidaires : partenariats favorisant le covoiturage domicile-travail, solutions de transport solidaire en soutien à l'insertion professionnelle ou encore des dispositifs d'aide à la location de Vélos à Assistance Électrique (VAE) et de véhicules électriques pour les salariés et entreprises locales.

Ces engagements s'inscrivent dans une volonté forte de réduire les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie et les polluants atmosphériques. Avec la révision de son PCAET pour les six prochaines années, Baugeois-Vallée entend renforcer cette dynamique, avec un objectif ambitieux : réduire de 45 % la consommation énergétique liée aux transports d'ici 2050.



Outil des collectivités au service de la transition énergétique en Maine-et-Loire, la SEM Alter Energies développe de manière opérationnelle leurs stratégies d'énergies renouvelables en développant, finançant et en exploitant des projets.

Créée en 2009, elle est le fruit d'un partenariat entre des collectivités locales (Département de Maine-et-Loire, Etablissements publics de coopération intercommunale – EPCI - et SIEM) et des acteurs privés régionaux et nationaux de l'économie (Caisse des dépôts et consignation, Caisse d'épargne, Banque populaire, Crédit agricole, Crédit mutuel). En 2024, Alter Energies a augmenté son capital à 12 598 550 euros. Cette croissance en fait un outil fortement dimensionné et capable de porter des investissements importants. Nous intervenons sur l'ensemble du département et sur tous les types d'énergies renouvelables avec l'objectif de faire émerger de nouveaux projets tout en apportant une maîtrise publique.

Après s'être développée principalement sur les toitures photovoltaïques, elle a renforcé son développement en réalisant et exploitant des centrales solaires au sol et en ombrière, puis des parcs éoliens, et aussi des unités de méthanisation et des stations bioGNV. En s'engageant dans cette voie, Alter élargit la palette de ses métiers et passe de producteur d'énergie à distributeur.

Activité bioGNV :

Alter Energies exploite :

- Depuis 2022 la station bioGNV de Lasse, appartenant à la société coopérative Baugeois-Vallée énergies renouvelables.

- Depuis 2023, la station Mauges BIOGNV à La Pommeraye.

- En 2024, elle a créé sa propre filiale dédiée aux stations bioGNV : Anjou bioGNV. C'est sous cette enseigne qu'a été ouverte la station de Saint-Léger-de-Linières.

Un plan de développement de 3 autres stations est en cours d'études sur les secteurs de Cholet, Segré et Verrières-en-Anjou.



La station bioGNV de Lasse (commune déléguée de Noyant-Villages) est ouverte aux entreprises et aux particuliers. Elle est le fruit d'une collaboration entre 6 acteurs publics et privés du territoire, regroupés au sein d'une société coopérative : la SCIC BVer. Un mode de portage inédit en France pour une station GNV, ce qui marque la volonté de coopération et d'ancrage local du projet par ses créateurs. En effet, la société Baugeois Vallée énergies renouvelables (BVer) s'est constituée officiellement le 22 février 2021 pour porter ce projet. Elle regroupe : la Communauté de communes Baugeois-Vallée (34%), Alter Énergies (26%), Noyant Bio Énergies (15%), le Siéml - syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (10%), le bureau d'études Incub Ethic (10%) et le SIVERT (5%).



C'est sous cette enseigne qu'a ouvert la station de Saint-Léger-de-Linières localisée à l'ouest de l'Agglomération angevine, dans le Parc d'activités Angers Atlantique. Cette station est portée par la SAS Anjou BioGNV, filiale à 100% de la SEM locale Alter Énergies. Un plan de développement de 3 autres stations est en cours d'études sur les secteurs de Cholet, Segré et Verrières-en-Anjou.



Trois collègues d'acteurs (méthaniseurs, collectivités et transporteurs) du territoire des Mauges se sont regroupés pour créer la SAS Mauges BIOGNV et construire une station intégrée à la dorsale qui alimente le secteur en biométhane. Implantée à la Pommeraye, cette station permet d'offrir une solution de décarbonation pour la mobilité lourde et le transport de voyageurs. Les acteurs de Mauges BIOGNV sont MéthaMauges, Loire Mauges Énergie, Transports Jolival, Groupe Eram, Transports Pohu, Alter Énergies et Mauges Énergies.

CONTACTS PRESSE :

Baugeois-Vallée

Valérie GREGOIRE, Adjointe Communication
06 81 42 50 52 - valerie.gregoire@baugeoisvallee.fr

Alter Énergies

Cécile GROSBOIS, Chargée de communication
06 31 47 23 22 - c.grosbois@anjouloireterritoire.fr